

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2025

CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX, D'INITIATIVE TRANSPARTISANE - (N° 1180)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

N° 49

AMENDEMENT

présenté par
Mme Brulebois

TITRE

Au titre, substituer aux mots :

« déserts médicaux »

les mots :

« zones en manque de médecins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à remplacer le terme de "déserts " particulièrement négatif. Nos territoires sont bien loin d'être des déserts. la ruralité est bien vivante et dynamique et offre une qualité de vie qu'il convient de mettre en avant si l'on veut attirer les jeunes médecins.